



Procès-verbal du Conseil Municipal Commune LE MIROIR Séance du 17 décembre 2024

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 17 décembre 2024 à 20h00, sous la présidence de Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Cindy COLLAS, excusée
- Aurélie DJENAIEH, excusée
- Sylvette GAUTHIER excusée
- Stéphanie JACOB, présente.
- Virginie SIMONIN, excusée
- Bernard GAUTHIER, présent.
- Émilien MICHEL, excusé
- Cédric PHEULPIN, présent
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

- **Désignation secrétaire de séance**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Éric BOULLY est proposé comme secrétaire de séance et Laura MEUNIER, secrétaire générale de mairie comme secrétaire auxiliaire.

Après échanges, les membres du conseil approuvent la désignation d'Éric BOULLY comme secrétaire de séance et Laura MEUNIER, secrétaire générale de mairie comme secrétaire auxiliaire.

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 novembre 2024**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Présentation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 5 novembre 2024.

Après échanges, les membres du conseil approuvent le procès-verbal du conseil municipal en date du 5 novembre 2024.

- **Présentation de la gestion des bois communaux**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire invite Mme REMY, responsable ONF à présenter les propositions de la gestion de notre domaine forestier réalisée par l'ONF. Cette présentation donne lieu à des échanges et divers questionnements sur l'avenir de nos forêts sur des projections de 20 à 40 ans. À la suite de ces échanges, le conseil délibère et approuve le plan de gestion présenté par l'ONF. Le Maire remercie madame REMY pour ce travail.

Après échanges, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le projet présenté par l'ONF concernant l'avenir des bois communaux du Miroir.

- **Mise en œuvre de la convention de participation « prévoyance »**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire rappelle la mise en œuvre de la convention de participation « prévoyance » à compter du 1^{er} janvier 2025 auprès de TERRITORIA MUTUELLE via le groupement d'appel d'offre réalisé par le centre de gestion.

Les agents souscriront à un contrat prévoyance (maintien de salaire) qui sera assuré par TERRITORIA MUTUELLE sous la forme d'un contrat collectif obligatoire pour les agents. La collectivité prendra à sa charge 80% de la cotisation.

Après échanges, les membres du conseil approuvent la convention de participation « prévoyance » à compter du 1^{er} janvier 2025 auprès de TERRITORIA MUTUELLE et accordent une participation de prise en charge de 80% par la collectivité.

- **Mise en œuvre des conventions de participation « santé »**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire rappelle la mise en œuvre de la convention de participation « santé » à compter du 1^{er} janvier 2025 auprès de la MNT / RELYENS via le groupement d'appel d'offre réalisé par le centre de gestion.

Les agents pourront souscrire à un contrat santé qui sera assuré par le groupement MNT/ RELYENS sous la forme d'un contrat collectif facultatif pour les agents. La collectivité prendra à sa charge 25€ de la cotisation.

Après échanges, les membres du conseil approuvent la convention de participation « santé » à compter du 1^{er} janvier 2025 auprès de MNT/ RELYENS et accordent une participation de prise en charge de 25€ par la collectivité.

- **Tarifs concessions cimetièrè**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire propose que les tarifs des concessions du cimetière restent inchangés hormis ceux concernant les caves urnes : 250€ pour 30 ans et 400€ pour 50 ans.

Après débats, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les tarifs de concessions cimetièrè à compter du 1^{er} janvier 2025.

- **Tarifs de location des salles**

M. Le Maire propose que les tarifs des salles soient revus à compter du 1^{er} janvier 2025.

Romain RODOT demande à ceux que les tarifs restent attractifs pour les habitants de la commune.

Après échanges, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les tarifs des salles à compter du 1^{er} janvier 2025.

- **Approbation tarification vaisselle cassée ou manquante**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire présente le tarif de la vaisselle cassée ou manquante lors de la location des salles et des tables et des chaises détériorés à des associations ou à des particuliers ainsi que le tarif de la location des tables et des chaises à des habitants. En fait cela concerne principalement l'achat et donc la mise à disposition de nouveaux verres qui faisaient l'objet de demandes régulières des locataires.

Après délibération, les membres du conseil approuvent la tarification de la vaisselle cassée ou manquante et les tarifs annexes à compter du 1^{er} janvier 2025.

- **Ventes parcelles ZH 153 et ZH 188**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire présente la demande de M. Pascal PARISOT représentant de la SCI BREAL qui souhaite faire l'acquisition des parcelles ZH 153 (8.85a soit 885m²) et ZH 188 (2.39a soit 239m²).

M. Le Maire à la suite des renseignements pris auprès de la SAFER propose un coût de vente à 0.22€/m².

Après délibération, les membres du conseil approuvent la vente des parcelles ZH 153 (8.85a soit 885m²) et ZH 188 (2.39a soit 239m²) au coût de 0.22€/m².

- **Renouvellement mise à disposition à titre individuel Mme PERNIN Aurélie**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire présente le renouvellement de la convention de mise à disposition ponctuelle de Mme Aurélie PERNIN, agent intercommunal BLI auprès de notre commune.

En effet la convention conclue à compter du 5 septembre 2022 dans le cadre de missions ponctuelles de remplacement d'agent administratif au poste de secrétaire de mairie, arrive à son terme le 31 décembre 2024.

Il est proposé de renouveler ce dispositif dans les mêmes conditions à compter de janvier 2025 pour une durée de 3 ans. Ce dispositif ne contraint pas la commune mais lui permet en cas de nécessité d'utiliser ce service.

Après délibération, les membres du conseil approuvent le renouvellement de la convention de mise à disposition de Mme PERNIN Aurélie.

- **Décision modification n°5**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe que pour donner suite à une demande de la trésorerie, il y a lieu d'établir une décision modificative pour régulariser les dépréciations de créances.

Article dépenses 681 + 1 300€ Article 60633 – 700€ / 60636 -600€.

Après délibération, les membres du conseil approuvent la décision modification n°5.

- **Décision modification n°6**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe que pour donner suite à une demande de la trésorerie, il y a lieu d'établir une décision modificative pour finaliser la cession du véhicule kangoo.

Article recette 024 + 700€ Article 1323 – 700€ ;

Après délibération, les membres du conseil approuvent la décision modification n°5.

- **Demande de subvention**

- Secours populaire français – subvention 2025

- L'harmonie de Frontenaud en remerciement de sa prestation lors du marché de Noël le 8 décembre.

Après échanges les membres du conseil accordent une subvention de 200€ à l'harmonie de Frontenaud.

- **Devis**

- Etablissement Joseph, changement du réfrigérateur de la cantine tombé en panne définitives, cout du nouveau réfrigérateur 2 051.36€TTC.

- Etude photovoltaïque pour les bâtiments communaux, prestation du SYDESL 300€TTC

- **Informations**

- Recensement de la population – population de référence année 2025 : 609 habitants.

- Déclaration d'intention d'aliéner – droit de préemption, parcelles ZV 332 et ZV 334 : la commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

- Droit de préférence, parcelle ZN 72 – taillis : la commune ne souhaite pas se porter acquéreur.

- **Comptes rendus**

- Conseil d'école le mardi 5 novembre à 18h au Miroir, Cindy

- Réunion projet du territoire le mercredi 6 novembre, Philippe

- Réunion groupe de travail commission sentiers de randonnée le jeudi 7 novembre à 18h à Louhans, Eric

- Commémoration le lundi 11 novembre à 10h30

- Bureau communautaire le mercredi 13 novembre, Philippe

- Réunion fibre et usages numériques via BLI le mardi 26 novembre à 10h à Louhans, Philippe

- Conseil communautaire le mercredi 27 novembre, Philippe

- Bureau communautaire le mercredi 4 décembre, Philippe

- Marché de Noël à la salle polyvalente le dimanche 8 décembre

Dates à retenir :

- Vœux du maire le dimanche 5 janvier à 11h00

- Prochaines séances du conseil municipal les mardis 18 février, 8 avril et 20 mai 2025 à 20h

- **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire Philippe CAUZARD clôt la séance à 21h50

Le Secrétaire,
Eric BOULLY



Le Maire,
Ph CAUZARD



